

TERMES DE RÉFÉRENCE

Conseil : Fournisseur de services de suivi, d'évaluation et d'apprentissage

Projet : "Terrains d'Avenir".

Localisation : Région parisienne, France

Période de la mission : entre juillet 2022 et septembre 2024

Résumé : Terrains d'Avenir recherche un consultant pour appuyer le suivi du programme et évaluer la contribution du programme sur le bien-être des personnes déplacées.

1. DESCRIPTION GÉNÉRALE

Présentation de Terrains d'Avenir et de la Fondation du Refuge Olympique

Terrains d'Avenir, un programme de sport pour la protection doté de 1 500 000 euros et opérant à Paris, en France, a été lancé en février 2022. Le programme, cofinancé par l'Olympic Refugee Foundation (ORF) [HYPERLINK "https://olympics.com/ioc/olympic-refuge-foundation"](https://olympics.com/ioc/olympic-refuge-foundation) et le ministère français des Sports, a pour objectif d'aider les jeunes réfugiés et déplacés de la région Île-de-France à créer un sentiment d'appartenance et à définir un nouveau parcours de vie positif grâce au sport. La ville de Paris, le Comité Olympique Français (CNOSF), le Comité d'Organisation de Paris 2024 et le HCR soutiennent également cette initiative.

Le programme a été co-conçu en partenariat avec l'ORF, et est mis en œuvre par un consortium d'organisations composé de : PLAY International, Kabubu, Ovale Citoyen, Emmaüs Solidarité (dont FSGT 75 et Sport & Citoyenneté), Fondation humanitaire Taekwondo et Futbol Mas France.

L'ORF est une organisation internationale indépendante à but non lucratif basée à Lausanne, en Suisse. Elle a été fondée par le Comité international olympique en 2017 et est enregistrée en tant que fondation suisse. L'ORF croit en une société où chacun a sa place, grâce au sport, et sa mission est de façonner un mouvement qui garantit l'épanouissement des jeunes touchés par le déplacement, grâce au sport. La Fondation s'est fixé un objectif ambitieux : améliorer la qualité et la quantité des opportunités sportives pour 1 million de jeunes (âgés de 10 à 24 ans) affectés par le déplacement, d'ici 2024.

Reconnaissant la nature innovante du programme Terrains d'Avenir et du modèle de partenariat, les partenaires de mise en œuvre recherchent un prestataire indépendant de suivi et d'évaluation pour accompagner Terrains d'Avenir tout au long du cycle de vie du programme. L'objectif est de contracter un prestataire unique pour fournir un soutien continu en matière de suivi, une évaluation à mi-parcours (2023) et une évaluation finale/ex-post (2024) du programme en mettant l'accent sur l'apprentissage, l'adaptation et l'optimisation des résultats du programme.

Contexte et historique

Terrains d'Avenir cherche à répondre aux problèmes divers, mais interdépendants, liés à l'isolement auxquels les jeunes déplacés en France - quel que soit leur statut - peuvent être confrontés. En raison du manque de réseaux, de connexions et de soutien, les jeunes déplacés peuvent être affectés négativement non seulement dans leur vie quotidienne mais aussi à long terme. Les barrières administratives, juridiques, linguistiques et sociales ont un impact direct sur les jeunes à différents niveaux : manque de reconnaissance dans la communauté d'accueil, difficultés à trouver et à conserver un emploi, absence de bien-être psychosocial, manque de relations sociales, accès très limité à des activités telles que le sport et impossibilité pour eux de profiter des bienfaits du sport.

L'objectif de Terrains d'Avenir est de **générer un sentiment d'appartenance chez les jeunes déplacés afin qu'ils puissent définir un nouveau "projet de vie" positif dans leur nouvel environnement**, grâce au sport.

Pour ce faire, et pour aborder la question de l'isolement et de ses conséquences, le consortium a identifié deux objectifs :

1) Assurer un accès continu au sport pour les jeunes déplacés, quels que soient leur âge, leur sexe, leurs origines, leur orientation sexuelle, etc. (ACCÈS AU SPORT)

- 1.1. Le projet garantit et offre des créneaux sportifs spécifiques aux jeunes déplacés, afin de promouvoir leur bien-être, leur inclusion sociale et le développement de compétences psychosociales.
- 1.2. Le projet offre des possibilités de leadership, de formation et de soutien aux jeunes déplacés par le biais d'activités de sport pour la protection.

2. Faire en sorte que les parties prenantes et les organisations des secteurs du développement social et du sport adoptent et utilisent le sport comme un outil pour soutenir les jeunes déplacés. (LE SPORT AU SERVICE DE LA PROTECTION)

- 2.1. Les organisations sociales (structures sociales) et les clubs et fédérations sportives de base, plus spécifiquement les éducateurs/formateurs sportifs et les travailleurs sociaux sont formés aux méthodologies du sport pour la protection et deviennent proactifs dans les activités qui impliquent les jeunes déplacés.
- 2.2. Les communautés d'accueil et les familles des jeunes déplacés sont impliquées dans le projet par le biais d'événements et de réunions afin de promouvoir une inclusion sociale plus large.
- 2.3. Les activités touchent et impliquent les médias, les grands événements sportifs et les institutions publiques.

Pour atteindre ces objectifs, le consortium a conçu un projet de trois ans, qui a débuté en février 2022, à travers lequel différents types d'activités visant à réaliser l'inclusion sont proposés :

- Création d'une offre de pratique sportive complète, régulière, diversifiée et adaptée, dédiée aux jeunes déplacés, incluant une possibilité de pratique dans les clubs sportifs de base.
- Organisation d'événements et de rencontres dédiées à la promotion des relations entre les jeunes, les personnes déplacées et la communauté d'accueil - action axée notamment sur le développement du bien-être psychosocial.
- Actions de soutien et de formation des jeunes déplacés en vue de susciter des vocations dans le secteur du sport et de stimuler leur insertion professionnelle.
- Développement de l'inclusion par des projets sportifs de jeunes déplacés.
- Formations et actions de plaidoyer pour sensibiliser les éducateurs sportifs et les travailleurs sociaux aux outils et méthodologies du sport pour la protection.
- Actions visant à sensibiliser les organisations sportives aux besoins des jeunes déplacés et au rôle qu'elles peuvent jouer pour favoriser leur inclusion sociale

- Identification, mobilisation et communication aux organisations accueillant des jeunes, des personnes déplacées.
- Plaidoyer auprès des institutions, des organismes publics et du grand public afin que les activités sportives pour les personnes déplacées soient encouragées, soutenues et facilitées par les institutions publiques et les organisations sportives.

Un total de **7 211 personnes** devrait être **directement** impliquées dans le projet, et **12 160 personnes indirectement**. La répartition par activité sera fournie au consultant sélectionné

Le projet sera mis en œuvre en région parisienne, et plus particulièrement dans les départements de Paris et de la Seine-Saint-Denis (75 et 93).

3. DESCRIPTION DE LA MISSION

Les partenaires du programme recherchent un prestataire indépendant pour soutenir le suivi du programme et l'évaluation de Terrains d'Avenir tout au long du cycle de vie du programme.

Objectifs généraux

L'évaluation comprendra des éléments de processus et de performance, afin de déterminer dans quelle mesure la conception du programme fonctionne dans le contexte, et la contribution du programme aux résultats et à l'impact, pour qui, dans quelles circonstances et pourquoi. Chaque élément sera présent, dans une mesure plus ou moins grande, au stade de l'évaluation à mi-parcours et de l'évaluation finale. L'objectif de l'évaluation est double :

- (1) Générer des apprentissages sur une base continue en vue d'améliorer la conception et la mise en œuvre de Terrains d'Avenir, ainsi que d'autres futurs programmes de sport pour la protection financés par l'ORF en France et au-delà.
- (2) Établir une base de données probantes sur des domaines spécifiques de l'intervention, et accroître la connaissance et la compréhension des résultats et des impacts au niveau individuel, organisationnel et communautaire.

Portée

Toutes les interventions/activités/actions de Terrains d'Avenir et tous les lieux d'intervention sont concernés par l'évaluation. Les partenaires du programme accueillent favorablement une approche suggérée par les fournisseurs potentiels afin d'équilibrer l'étendue et la profondeur de l'évaluation (en reconnaissant que le programme complet ne peut pas être considéré dans le détail ...).

Public visé

Les principaux destinataires de l'évaluation sont le consortium Terrains d'Avenir et les partenaires du site (Paris 2024, CNOSE, UNHCR, Ville de Paris) et l'ORF. Les autres parties prenantes intéressées devraient inclure la section des sports du HCR, les entités gouvernementales nationales et locales (ministère en charge des sports, Ville de Paris, région Île-de-France...), la communauté Sport pour le développement et la paix, et le Mouvement olympique au sens large (en particulier ceux qui sont signataires des engagements du Forum mondial des réfugiés (GRF) de 2019 visant à accroître l'accès des réfugiés et des personnes déplacées aux installations sportives, aux initiatives basées sur le sport, aux événements et aux compétitions à tous les niveaux).

Le rapport à mi-parcours est principalement destiné à des fins internes et sera partagé entre les membres du consortium et la Fondation du Refuge Olympique. Le rapport d'évaluation final devrait être publié et partagé avec une série d'organisations et de réseaux partenaires.

Parties prenantes

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec l'ORF et les organisations menant le consortium Terrains d'Avenir (Kabubu et PLAY International) ainsi que l'organisation chargée de consolider les données de suivi qualitatif du programme (Futbol Mas).

Comme une ligne supplémentaire d'assurance qualité, un groupe de référence pour l'évaluation interne sera établi avec la participation des principales parties prenantes internes et externes, y compris la représentation des jeunes impliqués dans Terrains d'Avenir, pour aider à guider le processus. Les membres du groupe de référence seront :

- Aidez à identifier le matériel et les ressources à examiner et les contacts clés à consulter ;
- Examiner et commenter le projet de rapport initial ;
- Examiner et commenter les outils et approches de collecte et d'analyse des données élaborés par le prestataire de services de suivi et d'évaluation ;
- Examiner et commenter les projets de rapports finaux, valider les résultats et conclusions émergents ;
- Donner des conseils sur l'orientation des recommandations de l'évaluation qui serviront de base à la réponse de la direction à l'évaluation.

Suivi -Evaluation

Le consortium de Terrains d'Avenir a conçu un cadre de résultats du programme, basé sur la théorie du changement du programme, avec des résultats, des indicateurs, des sources de données, des jalons et des cibles au niveau des produits et des résultats. Le prestataire de services de suivi et d'évaluation sélectionné soutiendra le consortium du programme dans la conception et la mise en œuvre d'une approche de suivi au niveau de l'impact ; cela peut inclure la conception d'outils de collecte de données, l'extraction de données secondaires, l'assurance qualité des données, l'analyse, etc. Les approches qualitatives, quantitatives et participatives peuvent toutes être viables et le consortium est ouvert aux approches suggérées par les prestataires potentiels.

Des questions clés d'évaluation (KEQ) indicatives sont fournies dans le tableau 1. Un ensemble final de questions d'évaluation sera convenu par le consortium Terrains d'Avenir, l'ORF et le prestataire de services d'évaluation. Le prestataire de services d'évaluation s'engage à évaluer et à apprendre sur les questions clés (indicatives) suivantes :

Tableau 1 : Questions clés de l'évaluation

KEQ	Question primaire	Sous-questions/thèmes	Alignement sur le CAD-OCDE
1.	<p>ACCÈS ET BÉNÉFICES</p> <p>Dans quelle mesure, comment et pourquoi, le programme a-t-il permis/favorisé le sentiment d'appartenance et contribué au processus de définition d'un nouveau projet de vie positif, par le sport, pour les jeunes déplacés de la région parisienne ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Quelles sont les preuves que Terrains d'Avenir a élargi l'accès au sport pour les jeunes déplacés de la région parisienne/ ? - Quelles sont les preuves que Terrains d'Avenir a produit des résultats dans les domaines de la santé et du bien-être, des compétences, des capacités et des opportunités, du capital social et des valeurs/normes pour les jeunes déplacés engagés dans des activités sportives. - Des résultats différentiels ont-ils été observés (par exemple, en fonction de la géographie, du sexe, de l'âge, etc.) ? - Quelles sont les preuves émergentes que les résultats obtenus par Terrains d'Avenir seront maintenus à moyen et long terme ? - Y a-t-il eu des effets positifs ou négatifs involontaires ou imprévus ? 	<p>Impact</p> <p>Efficacité</p> <p>Durabilité</p>
2.	<p>ADOPTION</p> <p>Dans quelle mesure, comment et pourquoi, le programme réussit-il à promouvoir l'adoption du sport comme outil de soutien aux jeunes déplacés de la région parisienne/ ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dans quelle mesure, et de quelle manière, le programme a-t-il eu un impact sur les partenaires de mise en œuvre, notamment les clubs sportifs et les entraîneurs, les structures sociales et les travailleurs sociaux, les bénévoles, etc. - Dans quelle mesure, et de quelle manière, les institutions/acteurs publics engagés avec Terrains d'Avenir et travaillant avec et pour les personnes déplacées ont-ils adopté le sport comme outil d'inclusion et d'intégration. - Quelles sont les preuves que les institutions/acteurs engagés avec Terrains d'Avenir communiquent et défendent les activités de Sports for Protection au sein et au-delà de leurs institutions ? - Y a-t-il eu des effets positifs ou négatifs involontaires ou imprévus ? 	<p>Impact</p> <p>Efficacité</p> <p>Durabilité</p>
3.	<p>THÉORIE DU CHANGEMENT</p> <p>Globalement, dans quelle mesure la conception et la mise en œuvre de Terrains d'Avenir sont-elles efficaces et efficientes ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dans quelle mesure, si c'est le cas, les hypothèses de la théorie du changement de Terrains d'Avenir se vérifient-elles ? Les hypothèses sont-elles toujours valables ? Si non, qu'est-ce qui a évolué ? Comment le consortium/Terrains d'Avenir s'est-il adapté à l'évolution des hypothèses initiales ? - Quelles actions/activités les membres du consortium mènent-ils pour soutenir la théorie du changement définie initialement / pour mettre en œuvre la théorie du changement / "pour la rendre réelle" ? - Dans quelle mesure Terrains d'Avenir a-t-il réussi (ou non) à engager et à soutenir le(s) groupe(s) cible(s) identifié(s) (y compris les jeunes et les entraîneurs) ? - Dans quelle mesure les activités de Terrains d'Avenir Sport for Protection sont-elles pertinentes et engageantes pour les jeunes et les entraîneurs ? 	<p>Pertinence</p> <p>Efficacité</p>

		- Dans quelle mesure, et de quelle manière, la sensibilité au genre et l'inclusion sont-elles intégrées dans la conception du programme ?	
4.	<p>PROCESSUS ET PERFORMANCE</p> <p>Dans quelle mesure les processus et mécanismes développés par les membres du consortium se sont-ils avérés efficaces et efficients pour atteindre l'objectif global du programme ?</p>	<p>- Dans quelle mesure, comment et pourquoi, les processus développés par le consortium ont-ils eu un impact sur la mise en œuvre et les résultats ?</p> <p>- Quels sont les principaux défis et comment sont-ils/peuvent-ils être gérés/résolus par le consortium ?</p> <p>- Comment chaque partenaire contribue-t-il à la mise en œuvre du projet ?</p> <p>- Dans quelle mesure la complémentarité des partenaires contribue-t-elle à la réussite du projet ?</p>	<p>Pertinence</p> <p>Efficacité</p> <p>Durabilité</p>

Approche d'évaluation

Les prestataires de services d'évaluation potentiels doivent proposer un modèle et des méthodes d'évaluation appropriés pour répondre aux exigences de l'évaluation et aux questions d'évaluation clés (indicatives) décrites ci-dessus. La Théorie du changement développé par Terrain d'Avenir (voir [Annexe 1](#)) devrait constituer le cadre de l'évaluation programmatique globale. Dans ce cadre, des méthodes mixtes - qualitatives et quantitatives - sont prévues. Terrains d'Avenir et l'ORF prévoient une conception théorique de l'évaluation et voient le potentiel des approches d'évaluation réalistes pour répondre aux exigences de l'évaluation en raison de l'accent mis sur le contexte - les mécanismes - les résultats comme un moyen de comprendre ce qui fonctionne, dans quelles circonstances, et pour qui. Cette option devrait être explorée par les fournisseurs de services d'évaluation potentiels qui sont également libres de proposer des alternatives.

Les suggestions de méthodes participatives, soutenant la participation significative des jeunes dans la conception, la conduite, l'interprétation et la diffusion de l'évaluation sont fortement encouragées.

Le prestataire sélectionné pour le suivi et l'évaluation du service aura accès au système d'information de suivi (MIS) de Terrains d'Avenir et aux données de rapportage, y compris :

- Théorie du changement du programme
- Document de conception du programme
- Cadre des résultats du programme
- Données de suivi continu de la participation et des activités
- Rapports de mise à jour du programme

Gestion de l'évaluation et assurance de la qualité

Au sein du consortium Terrains d'Avenir, Futbol Mas sera responsable des exigences contractuelles et administratives quotidiennes liées au processus d'évaluation, notamment :

- Agir en tant qu'interlocuteur principal avec l'équipe du fournisseur de services sélectionné ;
- Gestion des contrats et des finances ;
- Fournir des données de suivi pertinentes et d'autres informations qui peuvent être utiles au prestataire de services dans le cadre de son travail ;

- Générer des données pour soutenir la sélection des échantillons ;
- Faciliter la communication avec les parties prenantes concernées pour s'assurer que les prestataires de services reçoivent les données et les intrants requis ;
- Participer à l'élaboration et à la révision des outils d'évaluation ;
- Révision des livrables intermédiaires et des rapports finaux afin d'en assurer la qualité (avec la participation des équipes de Terrains d'Avenir et de l'ORF, ainsi qu'avec un contrôleur de qualité externe indépendant).

L'évaluation est considérée comme un exercice de partenariat entre le consortium Terrains d'Avenir et l'ORF. En tant que tel, l'ORF (par le biais de l'ORF Impact Manager) sera également fortement impliqué à toutes les étapes.

Conformément aux normes établies en matière d'évaluation, le travail sera fondé sur les principes fondamentaux d'indépendance, d'impartialité, de crédibilité et d'utilité. Ces principes interdépendants intègrent un certain nombre de normes spécifiques qui guideront la commande, la conduite et l'utilisation ultérieure de l'évaluation. Il s'agit notamment de la protection des sources et des données, du consentement éclairé, du respect de la dignité et de la diversité, et de la réduction au minimum des risques, des préjudices et de la charge pour ceux qui font l'objet de l'évaluation ou qui y participent, sans pour autant compromettre l'intégrité de l'évaluation.

Résultats attendus - Livrables

Le choix des outils, de la méthode et du protocole les plus pertinents pour entreprendre cette évaluation sera fourni dans l'offre technique. Ainsi qu'un calendrier d'actions dont une phase de cadrage pour définir précisément les périmètres de l'évaluation. Une ou deux réunions de cadrage seront prévues avant le lancement de l'évaluation afin d'affiner et/ou de confirmer la méthodologie.

Le consultant sera invité à assister à certaines activités mises en œuvre dans le cadre du projet.

Les résultats attendus de l'évaluation seront présentés dans les produits livrables suivants.

- Une approche pour soutenir le suivi du programme au niveau de l'impact, y compris les outils de collecte de données et les protocoles si nécessaire., dans le cadre du rapport intermédiaire)
- Un rapport d'évaluation à mi-parcours, comprenant les principaux enseignements et des recommandations pratiques pour l'adaptation du programme. Juillet 2023
- Soutenir les phases d'adaptations et d'apprentissages (par exemple en facilitant la révision de la théorie du changement suite au rapport intermédiaire)
- Un rapport d'évaluation final rédigé en français pour février 2024.
- Tout autre document produit au cours de l'évaluation : des photos de bonne qualité des activités d'évaluation réalisées, par exemple.
- Une présentation orale à l'ORF et aux organisations du consortium. Un livrable au format PowerPoint (ou tout autre format similaire) sera préparé afin de faciliter la présentation et la discussion.
- Un résumé des principales conclusions, dans un format bref et visuel tel qu'une "cheat-sheet".

Le rapport écrit ainsi que la présentation orale intégreront la structure suggérée : résumé de l'évaluation

- Résumé du protocole et de la méthode utilisés et des principales étapes.
- L'analyse du projet suivant les questions de l'évaluation, les réponses et la conclusion.
- Les principales recommandations, clairement liées à une ou plusieurs conclusions
- Annexes

Les livrables sont présentés en français dans un format qui peut être facilement diffusé aux donateurs et aux partenaires institutionnels potentiels.

Budget

Le Budget prévu pour cette évaluation est de 38 000 euros.

4. CALENDRIER -ORGANISATION

Planning

1er juillet 2022	Lancement de l'appel à consultance
6 août 2022	fin des soumissions
26 août 2022	Choix du consultant
Semaine du 29 août 2022	1 ^{ère} réunion, pour affiner les hypothèses et les résultats attendus
Septembre 2022	Phase de cadrage et production du rapport fin septembre
Octobre 2022 - juin 2023	Évaluation sur le terrain
Juillet-août 2023	Rapport Intermédiaire -recommandations etc
Septembre 2023 à novembre 2024	Évaluation sur le terrain, collecte de données avec suivi régulier avec le consortium du projet (au moins tous les trois mois)
décembre 2024-janvier 2025	Analyse et production du rapport final
Février 2025	Présentation des conclusions et des recommandations, organisation d'une réunion pour présenter le rapport et les résultats de l'évaluation

5. COMPÉTENCES REQUISES

Le consultant devra démontrer les acquis, compétences/qualités suivantes :

- Un diplôme universitaire en sciences sociales, sciences politiques, sciences de l'éducation ou équivalent ;
- Une expérience significative dans le domaine de la conduite de travaux de diagnostic, d'évaluation et/ou de capitalisation, intégrant des aspects socio-culturels, éducatif et de sport pour le développement ;
- Une expertise solide sur les thématiques de l'inclusion sociale ;
- Expérience dans l'application des dimensions de genre, de handicap et de droits de l'homme dans l'évaluation.
- Une capacité certaine et vérifiable à écrire des rapports clairs et utiles (exemples de travaux précédents appréciés) ;
- Des capacités générales d'analyse, rédactionnelles et de relationnel ;

- Une expérience de l'utilisation de théories du changement pour guider l'évaluation de programmes, l'expérience de l'utilisation de méthodes basées sur la théorie telles que l'analyse de la contribution, le traçage de processus, les approches participatives, la facilitation de groupes de discussion et d'entretiens semi-structurés avec des informateurs clés, etc.
- Une compréhension du niveau d'exigence qualitative des bailleurs ;
- Une bonne gestion du temps et une rigueur dans le respect des échéances.
- Une expérience en France avec des personnes déplacées (réfugiés, demandeurs d'asile, mineurs non accompagnés) est un atout important.

6. MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les candidatures sont à envoyer à contactfrance@play-international.org au plus tard le 6 août 2022

Sur demande des candidats, les documents d'information suivants peuvent être mis à disposition :

- Proposition de projet initial ;
- Chronogramme global ;
- Tableau des indicateurs

Les candidats sélectionnés seront avertis au plus tard 3 semaines après la date de clôture des candidatures. Une à deux réunions de cadrage seront organisées par la suite sur la base de l'offre technique réalisée puis ajustée.

L'offre technique et financière devra comprendre dans un dossier de 20 pages maximum :

- Un document détaillant la compréhension des TdR et de ses objectifs ;
- Une proposition de méthodologie avec des outils d'évaluation ;
- Un rétroplanning précis de la mission ;
- Le CV (ou les CV en cas de fonctionnement en équipe de consultants) et des références pour des travaux similaires (2 pages max) ;
- Une estimation des jours de travail nécessaires pour la réalisation de cette évaluation ;
- Les honoraires et les coûts de missions - le temps de travail sur le terrain ou au domicile du consultant doit également être précisé dans la proposition technique.